

Séance du 26 mai 2011

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 20 mai 2011, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, MM. Soroste, Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Lauqué à M. Pommiez ; Mme Dumas à M. Jaussaud ; M. Labayle à M. le Maire ; Mme Gibaud-Gentili à M. Etchegaray ; Mme Boé à M. Lozano ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Demont ; Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé ; Mme Thicoipé à M. Etcheto ; Mme Loupien-Suarès à M. Soudre.

**SECRETARE** : Mme Doucet-Joyé.

M. Etchegaray présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET** : ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS – Muséum d'histoire naturelle – Exposition des œuvres de François Riou – Demandes de subventions.

Le Muséum d'histoire naturelle présentera une exposition intitulée « Espèces en voie d'apparition » du 10 juin au 28 août 2011 à la Maison des barthes, plaine d'Ansot. Les œuvres de François Riou, artiste contemporain, ayant récemment exposé au sein des muséums de Rouen et de Neuchâtel, y seront présentées.

Interpellant le visiteur sur les modes de consommation modernes et leur impact sur l'environnement, cet artiste détourne et transforme de nombreux objets et déchets du quotidien pour créer une collection d'espèces nouvelles. Pour chaque lieu d'exposition, il s'inspire de références locales et enrichit ainsi cette collection.

Cette exposition, de grande qualité, sera un nouveau moyen de sensibiliser le public à la nature et au devenir des déchets que nous produisons.

Outre un partenariat avec l'Agglomération Côte Basque-Adour, le syndicat mixte de traitement des déchets Bil Ta Garbi et l'agence de l'eau Adour-Garonne pourraient apporter un financement à ce projet.

Aussi, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter ces partenaires potentiels pour l'attribution de subventions aux taux les plus élevés possibles.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.